

Le recyclage pour personnel habilité BR chargé d'intervention générale, B1/B1V électricien exécutant, B2/B2V/B2 essai chargé de travaux et BC chargé de consignation concerne toute personne qui effectue :

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE
02 40 20 36 66

contact@paysdelaloire.ifrb.fr

Durée

1.5 jour(s), 10:30 heures

Coût de la formation

290 € HT Forfait/Personne

Public

Toute personne devant effectuer des travaux d'ordre électrique de base dans les locaux réservés aux électriciens

Pré-requis

Être diplômé électricien ou avoir 3 ans d'expérience dans le domaine
Avoir suivi la formation B1/B1V ou B2/B2V ou BR ou BC

Effectif

De 8 à 12 participants

Formateur

Un prestataire de l'IFRB
ALEO - JMS - PROPUL'S

Moyens pédagogiques et supports

Présentation info/vidéo, échanges, retour d'expérience, apports théoriques et pratiques, démonstration commentée du formateur, mises en situation.

L'ensemble du matériel électrique utilisé est conforme aux directives imposées par l'AFNOR, le CENELEC ou l'IEC.

Informations complémentaires

Une évaluation théorique et pratique est effectuée par le formateur lors de la formation

La qualification de personnel habilité est confirmée par la signature du chef d'entreprise de l'attestation d'habilitation fournie par l'organisme de formation.

En équipe	Seul
- Des travaux électriques	- Dépannages
- L'encadrement du personnel	- Mesures
- Les interventions électriques	- Essais
	- Mises en service
	- Consignations

Ces activités doivent être effectives dans des locaux électriques du domaine BASSE TENSION.

Objectifs

Vérifier les acquis
Confirmer les bonnes pratiques
Corriger les dérives

Programme

Introduction à la procédure d'habilitation selon la norme NF C 18-510

Formation Théorique :

Notions d'électricité adaptées à vos besoins (courant, tension, résistance, puissance)
Effets du courant électrique sur le corps humain
Domaines de tension
Zones d'environnement
Zones de travail
Zones d'essai
Règles de sécurité liées à votre activité
Maîtriser son titre d'habilitation
Les matériels électriques
Les EPI/EPC
Compte rendu d'activité
Connaître les procédures, les documents, les prescriptions et les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres et liés à l'activité de votre structure
Conduite à tenir en cas d'accident corporel
Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Formation Pratique - Accès aux locaux électriques

Evaluation des risques
Procédure de mise en sécurité
Mission du surveillant de sécurité électrique
Zones d'environnement
Zones de travail
Zones d'essai
Identifier les différents acteurs, chargés d'exploitation, chargé de consignation
Utilisation des documents de consignation et d'autorisation de travail
Instructions de sécurité spécifiques liées à votre activité
Vérifier et mettre en œuvre les EPI/EPC
Effectuer une consignation/une mise en sécurité/une VAT
Travaux de connexion/déconnexion
Rédiger un rapport d'activité
Conduite à tenir en cas d'accident corporel
Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025
44801 Saint-Herblain Cedex
Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr